

**PROCÈS-VERBAL DE LA 135^e SÉANCE
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE
12 juin 2018, à 13 h 30**

Adopté à la séance du 18 septembre 2018

Procès-verbal de la 133^e séance du Conseil de la justice administrative, tenue le 12 juin 2018, à 13 h 30, à la salle 5.15 du Tribunal administratif du Québec située au 575, rue Jacques-Parizeau, 5^e étage à Québec. La séance a été convoquée conformément aux délais prescrits par les Règles de régie interne.

Sont présents :

- M^e Morton Minc, président du Conseil
- M^{me} Marie Auger
- M^e Hélène Bédard
- M^e Josée Bédard
- M^e Marie-Josée Corriveau
- M^{me} Suzanne Danino
- M^{me} Jill Leslie Goldberg
- M. Simon Julien
- M^e Marie Lamarre
- M^e Natalie Lejeune
- M. Michel Marchand
- M^{me} Nancy Rhéaume
- M^e Patrick Simard
- M^{me} Nathalie Diamond, secrétaire du Conseil

Sont absentes :

- M^e Marie Charest
- M^e Anne-Marie Forget

Sont aussi présentes :

- M^e Danie Daigle, adjointe exécutive
- M^e Stéphanie Tremblay, conseillère
- M^{me} Caroline Boucher, adjointe administrative

1. Ouverture de la séance

M^e Minc souhaite la bienvenue aux membres. Il les informe de l'absence de M^e Marie Charest et de M^e Anne-Marie Forget.

M^e Minc présente M^{me} Caroline Boucher aux membres du Conseil. Mme Boucher est entrée en fonction le 26 mars 2018 comme adjointe administrative.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance

M^e Minc suggère que soient discuté au point *Questions diverses* les points suivants :

- les personnes qui ont participé au colloque du Conseil des tribunaux administratifs canadiens tenu à Gatineau du 3 au 5 juin dernier sont invitées à nous faire un compte rendu des ateliers auxquels ils ont assistés, s'ils le veulent bien;
- la question des demandes de délai additionnel demandé pour produire des observations avant le traitement du dossier au comité d'examen de la recevabilité des plaintes.

M^e Lamarre suggère que soient discuté au point *Questions diverses* la question de l'adresse à laquelle est transmis l'avis de plainte au membre visé.

M^{me} Goldberg suggère que soient discuté au point *Questions diverses* la question de l'horaire des séances du Conseil.

Sur la proposition de M. Julien dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que modifié.

3. Approbation des procès-verbaux de la séance publique du 27 mars 2018 et de la séance électronique du 25 avril 2018

Des modifications sont apportées aux procès-verbaux des séances du 27 mars 2018 et du 25 avril 2018. Des copies corrigées sont remises aux participants.

Sur la proposition de M. Marchand dûment appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance publique du 27 mars 2018 tel qu'il a été modifié.

Sur la proposition de Mme Auger dûment appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance électronique du 25 avril 2018 tel qu'il a été modifié.

4. Rapport du président

4.1 Rencontre avec la ministre de la Justice

M^e Minc informe les membres qu'il a eu une rencontre le 22 mai 2018, avec M^e France Lynch, sous-ministre au ministère de la Justice, Mme Mylène Martel, directrice générale des technologies de l'information et des registres, et M^e Denis Marsolais, du bureau de la transformation organisationnelle de la Justice. Divers sujets ont été abordés notamment la dématérialisation du Conseil (Conseil sans papier) et la rémunération des membres citoyens, sujets sur lesquels nous reviendrons plus tard.

4.2 Pourvoi en contrôle judiciaire de la décision sur la recevabilité de la plainte dans le dossier numéro 936 – M. Pierre Lachance et M^e Marie Langlois (TAT)

Une demande en irrecevabilité a été rejetée dans ce dossier. À la demande du juge et du Conseil, la procédure de M. Lachance a été amendée afin de retirer le nom de M^e Minc de la demande et de le remplacer par celui du Conseil de la justice administrative. À la suggestion du juge, le procureur général est ajouté comme intimé.

Une audition en gestion d'instance aura lieu au palais de justice de Québec le 15 juin 2018. Le procureur général sera présent.

4.3 Pourvoi en contrôle judiciaire de la décision du comité d'enquête de la plainte dans le dossier numéro 669 – Mme Thérèse Buisson et M^e Ross Robins (RDL)

Un pourvoi en contrôle judiciaire a été déposé par M^e Ross Robins dans le dossier numéro 669 contestant la décision du comité d'enquête et demandant l'annulation de la réprimande adressée à M^e Ross Robins et le rejet de la plainte à son égard. Ce pourvoi a été signifié au Conseil le 24 mai 2018. M^e Robins allègue qu'il n'a pas eu l'occasion de faire valoir ses moyens ou de présenter ses observations avant que le comité d'enquête recommande une réprimande.

4.4 Publication de la liste dressée en vertu de l'article 178 de la Loi sur la justice administrative

Les ministères et les organismes ont été contactés afin de mettre à jour leur mission.

Une publication de la liste est envisageable au cours de l'été 2018.

4.5 Nomination des membres citoyens du Conseil

M^e Minc réitère que des postes de membres citoyens sont à pourvoir en raison de la démission de M. Denault le 12 décembre 2016 et de la fin du deuxième mandat de Mme Auger, Mme Danino, M. Julien et M. Marchand (8 avril 2018). Quant à Mme Goldberg, elle a terminé son premier mandat le 8 mai 2018 et a signalé son intention de poursuivre.

Des démarches ont été entreprises pour pourvoir ces postes. Conformément aux souhaits du premier ministre, tous les appels de candidatures pour des postes dans la fonction publique sont publiés sur le site Internet du ministère du Conseil exécutif. Nous avons obtenu la collaboration du Secrétariat aux emplois supérieurs afin de préparer un appel de candidatures. Celui-ci a été publié sur le site internet de ce secrétariat, sur le site du Conseil, sur le site du ministère de la Justice et sur le mur Facebook du ministère de la Justice.

Les citoyens avaient jusqu'au 1^{er} juin 2018 pour manifester leur intérêt. Nous sommes en attente du cabinet ministériel quant au résultat de cet appel de candidatures.

Une copie de cet appel de candidatures est remise aux membres.

4.6 Visioconférence

Afin de nous conformer à la directive numéro 219182 du Conseil du Trésor, laquelle indique aux ministères et organismes budgétaires d'assurer une gestion serrée de leurs achats et de limiter notamment les dépenses relatives aux déplacements et à la tenue de réunion et rencontres à l'extérieur des lieux de travail, nous avons obtenu la collaboration du ministère de la Justice afin d'utiliser les salles de visioconférence de palais de justice pour la tenue d'enquêtes.

L'audition qui aura lieu le 13 juillet dans le dossier Jérôme Carrier et Jean-Guy Cyr et M^e Louise Desbois (TAT) (2017 QCCJA 953) sera tenue au moyen de la visioconférence. Des salles de visioconférence seront utilisées dans quatre villes différentes : Montréal, Québec, Gaspé et Havre-Aubert (Îles-de-la-Madeleine).

Il s'agit d'une façon de rendre l'accès à la justice plus facile au citoyen, réduire les délais et les coûts de traitement des dossiers. M^e Minc invite les membres à davantage recourir à ce moyen.

4.7 Rémunération des membres représentant le public

Lors de sa rencontre avec M^e France Lynch, M^e Minc a demandé à ce que soit examinée la possibilité de rémunérer les membres représentant le public, au même titre que le sont les membres du Conseil de la magistrature. La demande a été bien

accueillie. La question sera analysée avec le Secrétariat aux emplois supérieurs. Il se pourrait que cela nécessite des modifications législatives.

4.8 Assistance des juristes du Conseil

M^e Minc rappelle aux membres qu'ils peuvent compter sur l'assistance de M^{es} Daigle et Tremblay. Elles peuvent offrir un support tant sur le fonctionnement du Conseil et des comités que sur des questions de nature juridique.

4.9 Membre inscrit sur la liste dressée par le président de son tribunal

M^e Minc informe M^e Corriveau, M^e Simard, M^e Lamarre et M^e Lejeune, qu'étant donné des changements récents (décès, retraite) auprès des membres admissibles à siéger sur des comités d'enquête, de bien vouloir lui faire parvenir une liste à jour des membres qui peuvent siéger sur un comité d'enquête.

M^e Simard informe le Conseil que les membres choisis sont les suivants :

M^e Mélanie Marois (Québec)

M^e André Gagné (Montréal)

M^e François Leblanc (Montréal)

4.10 Liste téléphonique des membres

Un nouveau tableau a été remis aux membres lors de l'envoi des documents utiles à la préparation de la séance. Des mises à jour sont faites à la demande de certains membres.

5. Sujets d'information

5.1 Formations au Barreau de Québec

M^e Minc informe les membres qu'il a donné une formation le 8 mai dernier aux membres du Barreau de Québec, avec M^e Stéphanie Tremblay, afin de leur présenter le Conseil de la justice administrative, son processus de traitement des plaintes ainsi que les comportements à risque. La bâtonnière de Québec a manifesté son intérêt afin que cette formation soit donnée à nouveau.

De tels évènements permettent d'augmenter la visibilité du Conseil.

5.2 Formation continue aux membres du Conseil

Dans l'objectif de fournir de la formation continue aux membres du Conseil, M^e Minc informe les membres qu'il désire inviter des conférenciers lors de nos prochaines rencontres du Conseil. En ce sens, M^e Minc a entrepris des démarches auprès de M^e André Ouimet pour offrir une conférence au Conseil sur l'éthique et la déontologie. Il avait été prévu que M^e Ouimet fasse une présentation en juin, mais son emploi du temps ne le permettait pas. Une invitation pour une date ultérieure sera faite. M^e André Ouimet est un expert international en matière de déontologie judiciaire. Il est professeur à l'Université de Sherbrooke et était secrétaire du Conseil de la magistrature. M^e Minc souhaite également inviter le professeur Luc Huppé, spécialiste en éthique et en déontologie en matière internationale. Il en est de même de M^e Claude Rochon, actuellement au Conseil de la magistrature.

5.3 Salon Visez Droit 2019

Lors de sa rencontre avec M^e France Lynch, M^e Minc a mentionné son intérêt à ce que le Conseil soit présent au salon Visez Droit 2019 organisé par le Barreau de Montréal. Le ministère de la Justice a accepté d'apporter un soutien financier au Conseil pour la participation à ce salon. Un tel événement permettra d'augmenter la visibilité du Conseil.

M^{me} Auger propose la présence de membres représentant le public à cet événement. La présence de ces membres à l'activité pourrait aider à promouvoir la participation des citoyens au Conseil.

M^{mes} Auger et Danino se portent volontaires.

5.4 20^e anniversaire du TAQ

M^e Minc tient à féliciter M^e Lejeune pour l'organisation de l'évènement soulignant le 20^e anniversaire du tribunal administratif du Québec. M^e Minc et les trois employées du Conseil ont répondu à l'invitation de participer à ce bel évènement.

5.5 Lois et règlements

M^e Minc porte à l'attention des membres la publication à la *Gazette officielle du Québec*, le 9 mai dernier, du projet de *Règlement sur les honoraires relatifs à certains services juridiques rendus à des organismes du gouvernement et modifiant le Règlement sur certains contrats de services des organismes publics*. Lorsqu'il sera adopté, ce règlement imposera les modalités de paiement des services d'avocats et de notaires dont les services sont retenus par des entités gouvernementales.

5.6 Étude des crédits

L'étude des crédits a eu lieu le 1^{er} mai 2018. Aucune question n'a été adressée au Conseil. Une fiche a été préparée pour la ministre l'informant de la mission du Conseil et des dossiers pouvant comporter un intérêt particulier pour les parlementaires, ce qu'elle a apprécié

5.7 Planification stratégique

M^e Minc informe les membres que le plan stratégique 2011-2016 a été reconduit jusqu'au 31 mars 2019. Le processus de renouvellement du plan stratégique sera axé sur les trois valeurs suivantes : Efficacité, Crédibilité et Visibilité. Une rencontre personnalisée avec une employée du Secrétariat du Conseil du trésor aura lieu en juillet 2018 pour soutenir les employés du Conseil dans la rédaction du nouveau plan stratégique afin que celui-ci réponde parfaitement aux règles du Secrétariat du Conseil du trésor.

5.8 Site internet

Nous éprouvons des problèmes avec notre site internet, telle l'impossibilité de consulter des informations en raison de liens non fonctionnels.

Par ailleurs, des mises à jour sont actuellement à faire. De telles mises à jour sont également nécessaires sur une base récurrente.

Un informaticien nous est attiré : M. Charles Fokou. Nous avons récemment entrepris des travaux afin de rendre notre site fonctionnel et de le mettre à jour. Nous avons notamment ajouté le Bureau des présidents des conseils de discipline des ordres professionnels à la compétence du Conseil.

M^{me} Goldberg propose que lors de la refonte du site internet une attention particulière soit apportée à la présentation des informations en vulgarisant autant que possible le contenu afin de rendre celui-ci davantage accessible au citoyen.

5.9 Modernisation du Conseil

Comme tous le savent, le ministère de la Justice entreprend un exercice de modernisation et de transformation organisationnelle du système de justice. Il s'agit d'une opportunité à saisir afin d'en venir à un Conseil sans papier.

Diverses rencontres ont eu lieu avec des représentants de la Direction générale des technologies de l'information et des registres pour expliquer les besoins du Conseil notamment en matière de dématérialisation de ses opérations. Une schématisation du processus de traitement d'une plainte a été conçue par les architectes d'affaires.

Le ministère de la Justice a fait une première proposition au Conseil. L'implantation de cette solution se ferait par étapes, dont certaines ne sont pas encore déterminées. Cette solution comporte l'hébergement de données tant sur les serveurs du ministère de la Justice qu'au moyen de l'infonuagique.

D'autres options seront éventuellement présentées au Conseil afin de s'assurer que nos besoins sont comblés.

Lorsque nous serons fixés sur la solution à mettre en place, le ministère de la Justice nous offrira le soutien technique nécessaire afin d'implanter cette solution. Le personnel du Conseil verra ensuite à offrir un tel soutien à tous les membres du Conseil.

Cette transformation sera l'occasion pour les membres du Conseil de s'interroger sur les façons de faire afin de leur faciliter le travail et de permettre au Conseil d'être plus performant.

6. État et suivi des dossiers de plaintes et information de gestion

6.1 Statistiques

- **DISTRIBUTION DU TABLEAU DES STATISTIQUES**, à jour au **25 mai 2018**;
- 22 nouvelles plaintes ont été déposées au Conseil depuis le début de l'exercice 2018-2019 ce qui fait un total de 47 plaintes en traitement;
- Dossiers d'enquête actuellement actifs : 832 (M^e Kathya Gagnon), 846 (M^e Kathya Gagnon), 953 (M^e Louise Desbois).

6.2 Dépôt des décisions du comité d'examen de la recevabilité des plaintes du 26 mars 2018

Le Conseil prend acte du dépôt des décisions du comité d'examen de la recevabilité des plaintes jugées irrecevables lors de la séance du 26 mars 2018 dans les dossiers n^{os}963, 965, 966, 967, 969, 972, 973, 974, 975, 979, 981, 982, 984, 987, 988, 989, 990, 991, 994, 997, 998.

6.3 Séance du comité d'examen de la recevabilité des plaintes du 12 juin 2018

Le comité d'examen de la recevabilité des plaintes a tenu une séance cet avant-midi: il y avait 28 dossiers inscrits à l'ordre du jour; 24 plaintes ont été déclarées irrecevables. Quatre dossiers nécessitent une analyse supplémentaire.

7. Suivi des dossiers d'enquête en cours

7.1. Dossiers d'enquête en cours

- **2016 QCCJA 832**

M^e Lejeune se retire lors des discussions sur ce point.

Les auditions se poursuivront les 10 et 11 octobre 2018. Après quoi, le comité d'enquête devrait être en mesure de prendre l'affaire en délibéré.

Les plaidoiries auront lieu à ce moment.

- **2016 QCCJA 846**

Ce dossier est en attente et sera traité après le dossier 2016 QCCJA 832.

- **2017 QCCJA 953**

Une audience est prévue le 13 juillet 2018. Elle se tiendra par visioconférence.

8. Comité de réflexion

L'actuel comité de réflexion a été constitué le 29 mars 2017. Il avait pour mandat d'examiner la question des honoraires des avocats dont les services sont retenus par le Conseil ou les membres des tribunaux administratifs visés par une plainte.

Considérant la publication du projet de *Règlement sur les honoraires relatifs à certains services juridiques rendus à des organismes du gouvernement et modifiant le Règlement sur certains contrats de services des organismes publics*, ce comité de réflexion n'a plus lieu d'être. Il a, par conséquent, mis fin à ses activités.

9. Calendrier des séances

Le calendrier des prochaines séances du Conseil est établi comme suit :

18 septembre 2018 à 9 h 30 à Montréal

4 décembre 2018 à 13h30 à Québec

26 mars 2019 à 9h30 à Montréal

4 juin 2019 à Québec

10. Questions diverses

M^e Lamarre a fait une présentation colloque du Conseil des tribunaux administratifs canadiens tenu à Gatineau du 3 au 5 juin dernier et nous fait un compte-rendu de l'atelier qu'elle a présenté et qui portait sur la gestion du changement. M^e Lamarre va transmettre aux membres du Conseil la documentation concernant cet atelier.

Des demandes de délai additionnel pour produire des observations avant le traitement du dossier au comité d'examen de la recevabilité des plaintes sont parfois faites par les membres des tribunaux faisant l'objet d'une plainte. Il est nécessaire que le Conseil discute de cet enjeu. Il est convenu qu'une note sur le sujet sera préparée par M^e Daigle et sera présentée au Conseil lors de la séance du 18 septembre 2018.

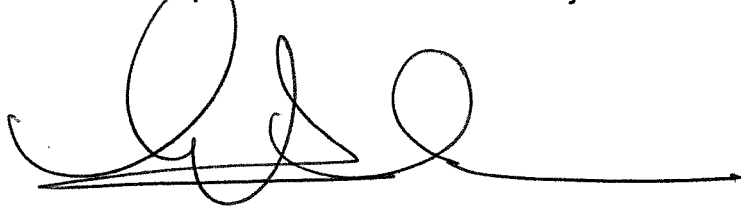
M^e Lamarre s'interroge sur le processus utilisé pour informer les membres qu'une plainte est déposée à leur encontre. Présentement, la plainte est transmise au siège du tribunal concerné. La question qui se pose est celle de savoir s'il ne serait pas indiqué ou préférable que cet avis soit transmis à l'adresse professionnelle du membre visé. Il est convenu que le statu quo est maintenu.

M^{me} Goldberg suggère que la période du dîner soit plus courte et que les séances de l'après-midi débutent plus tôt.

11. Levée de la séance

La séance est levée à 15 h 30.

Le président du Conseil de la justice administrative

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

M^e Morton S. Minc